



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-31616>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **26-31616**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-21424

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Angers (49)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21490007800012

Ville : Angers

Code postal : 49100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 49

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de reprise de chainages manquants et d'enduits de façades - Groupe scolaire Alfred de Musset

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262522

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché ordinaire de travaux à prix global et forfaitaire actualisable. Le marché n'est pas alloti, il est décomposé en 2 tranches: - Tranche ferme (TF) - Murs fissurés - zonage jaune - Tranche optionnelle n°1 (TO1) - Autres travaux - zonage rouge La durée du contrat démarre à compter de sa notification et s'achève à la réception définitive (levée des réserves). Les prestations seront financées par autofinancement de la ville d'Angers, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non connu à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Les paiements s'effectuent par virement administratif. Retenue de garantie prélevée dans les conditions fixées au CCAP.

Critères d'attribution : Prix : 60 % ; Valeur technique: 30 %; Critère environnementale: 10%.

Section 4 - Informations rectificatives

- Section 3 - Procédure Date et heure limite de réception des plis: initialement prévue au 01/04 /2026 à 14h00, la date limite de réception des plis est reportée au 08/04/2026 à 14h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/03/2026